

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| Facture Numéro       | FAC-0694        |
| Facture Date         | 21 octobre 2023 |
| <b>Total à payer</b> | <b>0,00 €</b>   |

**A l'attention de**

Lucie LEDOUX  
divaahair@outlook.com



| Quantité | Détails du séjour                                                                                             | Tarif      | Sous Total |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| 1        | NH PALM JUMEIRAH<br>5 nuits studio<br>petits déjeuners inclus<br>25 au 30 octobre 2023<br>1 adulte + 1 enfant | 1 480,00 € | 1 480,00 € |

|            |             |
|------------|-------------|
| Sous Total | 1 480,00 €  |
| Tax        | 0,00 €      |
| Payé       | -1 480,00 € |

**Total à payer****0,00 €**

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé